

8 Société et Culture

Urbanisme/Aménagement de l'axe PK 5-Melen 2x2 voies
Les commerçants du PK 12 déguerpis

Les engins de Colas, démolissant les box des commerçants du PK 12 hier.



Les commerçants ont aussitôt investi le Rond-Point après avoir été déguerpis.

SNN

Libreville/Gabon

LES travaux du projet d'agrandissement, en deux fois deux voies, de la route nationale se poursuivent et laissent au passage leurs lots de mécontents. Depuis hier matin, toutes les constructions, étals et autres box qui étaient situés sur la bretelle gauche de

l'axe PK5-Melen ont été complètement détruits. A notre arrivée sur les lieux, les engins de la société Colas procédaient encore à la démolition des biens immobiliers empiétant sur domaine public, et donc sur la trajectoire de la nouvelle voie.

Les agents rencontrés sur place ont affirmé qu'une opération de sensibilisation avait été régulièrement menée depuis trois

mois environ par les agents de l'Ong Ascode (Assistance communautaire développement) pour exhorter les propriétaires et occupants des lieux à libérer cet espace relevant désormais du domaine public sur lequel ils s'étaient établis de façon anarchique.

« Deux mois avant, nous sommes passés sensibiliser tous les commerçants. Nous sommes encore revenus un mois après réitérer le même message chez chaque commerçant, mais personne n'a bougé. La semaine dernière, j'ai refait un autre tour pour annoncer le début de la casse vendredi. Mais ils n'ont toujours pas bougé », a déclaré le coordonnateur de

Ascode, Nicaise Nguessi. Cinq jours seulement de préavis, répondent les déguerpis, leur avait été notifiés auparavant. C'est pourquoi ils ont décidé d'investir le Rond-Point lui-même pour exercer leurs activités, en attendant que la mairie leur attribue un nouvel espace. Une attitude que les autorités de la mairie de Libreville n'apprécient guère. Selon l'agent municipal Mabie Freddy Ngakaba, « cet espace-là ne doit pas être occupé par les commerçants. Nous allons leur demander de quitter immédiatement le lieu et de le vider dans les plus brefs délais », a-t-il laissé entendre. Organisés en collectif, les commerçants déguerpis



Freddy Ngakaba, agent de la mairie : "Cet espace-là ne doit pas être occupé par des commerçants".

ont décidé d'aller saisir les autorités de la mairie du 3e arrondissement de Ntoum car le Rond-Point du PK12 étant une zone tampon, les compétences

administratives sont partagées entre l'Hôtel de Ville de Libreville et la mairie du 3e arrondissement de Ntoum. Affaire à suivre...

Piéton

Le "PDG" dans l'herbe



De hautes herbes ont complètement englouti la pancarte indiquant la présence du siège du Parti démocratique gabonais (PDG) à Moanda, dans la province du Haut-Ogooué. Conséquence : le panneau est quasiment invisible aux passants. Il est alors difficile de se retrouver, tant ce repère a tendance à s'enfoncer dans les hautes herbes. Si cette enseigne presque "invisible" n'aide pas vraiment le touriste qui débarque dans la cité minière, les Moandais eux peuvent heureusement l'orienter, s'il en exprime bien sûr le souhait.

Chaussée dangereusement rétrécie



L'axe routier menant à Okondja, dans la province du Haut-Ogooué, est victime d'une dégradation graduelle. Visiblement, le terrain s'y affaisse dangereusement et a déjà réduit la chaussée de moitié. Les dernières pluies et l'érosion, qui est fréquente dans la région, ont contribué à favoriser le glissement de terrain, qui donne souvent des frayeurs aux usagers de la route.

Par R.H.A

Vie des syndicats/AG du SNEC du week-end dernier
Menace sur les examens du second semestre

Nathalie Sima, vice-présidente du SNEC, et les siens lors d'une précédente AG.

C.O.

Libreville/Gabon

LES enseignants-chercheurs, membres du Syndicat national des enseignants-chercheurs (Sneec)-UOB, étaient réunis en assemblée générale (AG) samedi dernier, dans l'enceinte de l'Université Omar Bongo (UOB). Au cours de cette réunion, les adhérents sont revenus sur les raisons de l'AG extraordinaire du 30 juin dernier ayant abouti à la suspension hebdomadaire de leurs activités académiques. La principale cause étant le non paiement des prestations des enseignants-chercheurs. Aussi, constatent-ils que,

deux semaines après cette suspension des activités pédagogiques, aucune négociation n'a été officiellement engagée par le rectorat et la direction financière. « Et, contre toute attente, nous apprenons que le budget qui a été alloué pour répondre aux attentes des enseignants-chercheurs a d'abord servi au paiement des primes de technicité du personnel de l'université », a fait remarquer le Pr Mike Moukala Ndoumou, dans le procès-verbal dont "L'Union" a obtenu la copie.

Une démarche qui, pour les enseignants-chercheurs, n'est pas vraiment une priorité, même si c'est vendredi dernier que les membres du Sneec ont été informés par les

instances financières qu'un geste pourrait être fait à leur intention au courant de cette semaine. « En définitive, les enseignants-chercheurs réunis en AG pensent avoir rempli leurs tâches académiques, et demandent que

l'institution satisfasse entièrement leurs revendications. Et, si l'année académique tend vers la fin, les examens du second semestre n'auront pas lieu avant le paiement de toutes leurs prestations », ont-ils précisé.

